

Un Comité Social d'Administration Gendarmerie (CSA Gend ex-CT GN), avec un sujet unique à l'ordre du jour : création d'un service à compétence nationale « Commandement du ministère de l'intérieur dans le cyberspace » (COMCYBER-MI). À la suite de notre déclaration liminaire CFDT Gendarmerie, d'autres sujets ont été abordés.... Mais après la séance... ! ISS, fusion des régions, formations spécialisées (FS) de santé et sécurité au travail, gestion RH des civils, SIC, ...

UN ORDRE DU JOUR UNIQUE... LES VRAIS SUJETS, C'EST ...APRES !

Commandement du ministère de l'intérieur dans le cyberspace (COMCYBER-MI)

Ce CSA GN présidé par le Major général avec un point unique à l'ordre du jour, avait pour but de valider la création de ce service à compétence nationale dénommé *Commandement du ministère de l'intérieur dans le cyberspace* placé sous l'autorité du directeur général de la gendarmerie nationale. Il est notamment doté d'une compétence judiciaire qui s'exerce à travers la mobilisation d'enquêteurs disposant d'expertises rares en appui des services existants sous forme de co saisines. Un lieu de formation sera à Lille.

Parallèlement, une UNCyber est créée, rattachée à la direction des opérations et de l'emploi de la Direction générale de la gendarmerie nationale. Elle est dotée d'une compétence judiciaire sur l'ensemble du territoire national. En parfaite synergie avec le COMCYBER-MI, l'UNCyber est chargée de conduire les enquêtes judiciaires du haut du spectre en matière de cybercriminalité confiées à la gendarmerie nationale et de coordonner le dispositif de la gendarmerie nationale de lutte contre la cybercriminalité déclinant les fonctions contact, prévention et investigations dans le cyberspace. Cette dimension cyber est annoncée prendre de l'importance dans le cadre futur des jeux olympiques (JO) et des jeux para olympiques (JPO) 2024

À la suite de l'interrogation de la **CFDT Gendarmerie** le COMCYBER-MI restera sur le programme 152. (= gendarmerie nationale)

De même, sur le plan des postes de personnels civils, ils demeureront au même niveau de responsabilité dans les unités au sein desquels ils ont été initialement créés, seul le rattachement de ces unités fait l'objet d'une évolution. A suivre.

POINTS DIVERS... le plus intéressant...

- ISS :

Ce dossier porté par le ministère dont l'aboutissement devait être mis en œuvre pour la rentrée voit ces échéances dépassées. La concrétisation de cette mesure qui est un engagement phare du *Beauvau de la sécurité* et dont les textes d'application sont ralentis par le travail interministériel. **Ça va venir ... quand ?**

- Retex de la fusion des régions :

Un retour d'expérience va se faire, un an après la fusion... Il s'agit d'un temps utile pour faire le bilan des + et des - notamment sur la question de la poly-résidence. Le GCA Pétillot s'engage à avoir un regard précis sur ce qui se passe en cas de dysfonctionnement. **Ça va venir ... bientôt ?**

- Plan pats :

La DRH MI s'engage à présenter un bilan pour la mi-novembre 2023. **Ça va venir ...**

- Formalisation des FS :

La **CFDT Gendarmerie** a signalé le manque d'harmonisation, question du secrétaire, de l'organisation, du fonctionnement des pré-réunions... **Oui, ça va se régler ...**

- **Etp/reprise de la gestion civile :**

La DGGN a indiqué la nécessité d'améliorer la gestion des civils. Il y aura une présentation lors du prochain CSA GN. Actuellement, il y a 5 400 ETP civils en gendarmerie avec une part croissante de contractuels (1 400) ; de plus, 75% des substitutions sont d'ores et déjà réalisées. Une cartographie sera présentée en fin d'année.

- **Revalorisation :**

Un nouveau référentiel DRHMI pour les SIC a été réalisé. Ce travail se fait en priorité sur les métiers en tension mais il n'y a pas de grande revue générale des métiers.

- **La RESTAURATION (aide à la restauration et différence de prix payés) :**

La DGGN s'engage à faire un point complet lors du prochain CSA. **Ça va venir ...**

- **Application des arrêtés :**

La **CFDT Gendarmerie** a mis en lumière la difficulté des nouveaux arrivants qui risquent de ne pas être payés. Elle a demandé que la DRH MI fasse descendre en urgence les arrêtés collectifs pour que les SGAMI prennent la main pour application et régularisation des situations. **Ça va se régler ...**

- **Points JO et JPO :**

Le MG indique qu'il y aura une position transversale au sein du ministère. Actuellement, il n'y a pas d'information au personnel car le dispositif opérationnel n'est pas encore arrêté par la préfecture de police (Paris). Une fois faite, une déclinaison pourra être annoncée pour la gendarmerie. Un point

de situation sera fait lors du prochain CSA. **Ça va venir ...**

- **Télétravail et jo/jpo :**

Les difficultés concernant la circulation pour accéder à son travail en raison des compétitions et plus généralement des JO/JPO sont remontées. Il faut réfléchir aux modalités de travail, comme le télétravail, pour celles et ceux qui sont concernés. Le MG confirme qu'il y aura du matériel pour télétravailler pour les personnels impactés par les JO et JPO. **Oui, mais qui ?**

- **Budget 2024 :**

A la suite de la demande de la **CFDT Gendarmerie**, le Directeur des Soutiens et Finances, indique qu'un point budget sera réalisé au prochain CSA. **Ça va venir ...**



Les sujets sont toujours aussi nombreux ! La CFDT Gendarmerie n'a de cesse de les évoquer et de réitérer ses questions... La préoccupation des agents est-elle vraiment écoutée ? Il faut que croire que non ! Inflation, pouvoir d'achat, conditions de travail, avancement, repyramidage, reconnaissance, formation, accueil... Ils sont les grands absents des ordres du jour de ces divers CSA GN...Attendons, l'ordre du jour du prochain CSA devrait être conséquent ... en quantité ou en qualité ?

La **CFDT Gendarmerie** reste à vos côtés pour défendre la condition du personnel civil en Gendarmerie.

Paris, le 20 septembre 2023